



CCAMLR

COMM CIRC 05/66
SC CIRC 05/30

Vendredi, 9 Septembre 2005

Vingt-quatrièmes réunions de la Commission et du Comité scientifique

Téléphone: +61 3 6210 1111
Fax: +61 3 6224 8744
Courriel: ccamlr@ccamlr.org
Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia
181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR

PO BOX 213 NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 05/66
SC CIRC 05/30

Hobart, le 9 septembre 2005

Vingt-quatrièmes réunions de la Commission et du Comité scientifique

Par la circulaire COMM CIRC 05/49 et SC CIRC 05/22 du 15 juillet 2005, les Membres étaient conviés à assister aux prochaines réunions annuelles de la Commission et du Comité scientifique qui se tiendront au nouveau siège de la CCAMLR situé au 181 Macquarie Street, à Hobart, en Australie, du 24 octobre au 4 novembre 2005.

Les ordres du jour provisoires et provisoires annotés de la Commission et du Comité scientifique sont annexés à la présente. Un nouveau calendrier est proposé pour ces réunions. Il comporte une liste des diverses réceptions, pour lesquelles un complément d'informations sera distribué en temps voulu. La note annexée aux circulaires susmentionnées donnait des informations sur le lieu de réunion, les installations, l'inscription et les possibilités d'hébergement.

Il est rappelé aux Membres que, dès qu'ils deviennent disponibles, les documents de réunion sont placés sur le site de la CCAMLR (www.ccamlr.org), aux pages réservées aux Membres de la Commission et du Comité scientifique et protégées par un mot de passe.

Il est également rappelé aux Membres qu'ils doivent communiquer au secrétariat, le plus tôt possible, le nom de leur représentant et de leurs représentants suppléants et conseillers auprès de la Commission et du Comité scientifique. Il est demandé aux participants aux réunions de la CCAMLR à Hobart venant de l'étranger de porter toute l'attention voulue aux modalités de délivrance de visa décrites dans la COMM CIRC 05/20 et la SC CIRC 05/07. Ces informations figurent également sur les pages du site Web réservées aux Membres.

D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif

P.J.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
 - iii) Symposium CCAMLR
3. Finances et administration
 - i) Rapport du SCAF
 - ii) États financiers vérifiés de 2004
 - iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2005
 - iv) Questions liées au secrétariat
 - v) Fonds de réserve
 - vi) Fonds spéciaux
 - vii) Budgets de 2005, 2006 et 2007
 - viii) Contributions des Membres
 - ix) Rapports d'activités des Membres
4. Comité scientifique
5. Évaluation et prévention de la mortalité accidentelle
 - i) Débris marins
 - ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche
6. Application et observation de la réglementation
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Respect des mesures de conservation
 - iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
7. Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC)
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Rapport annuel du SDC
 - iii) Examen de la période d'essai du E-SDC
8. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (pêche IUU) dans la zone de la Convention
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Niveau actuel de la pêche IUU
 - iii) Examen des mesures en vigueur visant à l'élimination de la pêche IUU
9. Mise en œuvre du Système international d'observation scientifique
10. Pêcheries nouvelles et exploratoires

11. Mesures de conservation
 - i) Examen des mesures en vigueur
 - ii) Étude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation
12. Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude
13. Données : accès et sécurité
14. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique
 - i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique
 - ii) Coopération avec le SCAR
 - iii) Évaluation des propositions de zones de l'Antarctique spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines
15. Collaboration avec d'autres organisations internationales
 - i) Rapports des observateurs d'organisations internationales
 - ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'organisations internationales tenues en 2004/05
 - iii) Coopération avec la CITES
 - iv) Partenariat avec le FIRMS
 - v) Participation aux réunions de la CCAMLR
 - vi) Nomination des représentants aux réunions d'organisations internationales qui se tiendront en 2005/06
16. Symposium CCAMLR
17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention
18. Election du vice-président de la Commission
19. Prochaine réunion
 - i) Invitation des observateurs
 - ii) Dates et lieu
20. Autres questions
 - i) Année polaire internationale de 2007/08
 - ii) Vingt-cinquième réunion de la CCAMLR
21. Rapport de la vingt-quatrième réunion de la Commission
22. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2005
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion
2. Examen des états financiers révisés de 2004
3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2005
4. Plan stratégique du secrétariat
5. Rapports d'activités des Membres
6. Kit éducatif
7. Soutien à la participation aux réunions
8. Examen du budget de 2005
9. Recouvrement des frais
10. Fonds de réserve
11. Salaires des cadres
12. Budget de 2006
 - i) Changement de locaux du Siège de la CCAMLR
 - ii) Fonctionnement du C-VMS
 - iii) Budget du Comité scientifique
 - iv) Avis rendu par le SCIC
13. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique
14. Contributions des Membres
 - i) Dates de versement des contributions des Membres
 - ii) Mise en œuvre de la formule de contribution
15. Prévisions budgétaires pour 2007
16. Fonds du SDC
17. Autres questions
 - i) Fonds du secrétariat du Traité sur l'Antarctique
18. Election du président et du vice-président du SCAF pour 2006 et 2007

19. Adoption du rapport
20. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2005
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Organisation de la réunion
 - iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations
2. Pêche IUU dans la zone de la Convention
 - i) Niveau actuel de la pêche IUU
 - ii) Procédure d'estimation des captures IUU
 - iii) Listes des navires IUU
3. Examen des mesures et politiques liées à l'application et à l'observation de la réglementation
 - i) Respect des mesures de conservation en vigueur
 - ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
 - iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées
4. Système de documentation des captures (SDC)
5. Système international d'observation scientifique
6. Election du vice-président du Comité
7. Autres questions
8. Avis à la Commission
9. Avis au SCAF
10. Adoption du rapport
11. Clôture de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 9h00, le lundi 24 octobre 2005.

Accueil par le président (le Professeur Seo-hang Lee, République de Corée) des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs des États adhérents. Accueil, par ailleurs, des observateurs des Parties non contractantes et organisations internationales qui ont été invitées conformément à la décision prise l'année dernière (CCAMLR-XXIII, paragraphes 18.1 et 18.2).

Discours de son Excellence Monsieur William Cox, gouverneur de la Tasmanie, qui aura été présenté par le président.

2. Organisation de la réunion

Après le discours d'ouverture, le président ne traitera que les questions de procédure pour ensuite ajourner la session et permettre au Comité scientifique, au SCAF et au SCIC de se mettre à l'œuvre.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-quatrième réunion de la Commission a été préparé et distribué le 15 juillet 2005 conformément à la règle 15 du Règlement intérieur de la Commission. Deux modifications suggérées y ayant été apportées (COMM CIRC 59/05), il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel, conformément à la Règle 17 du Règlement intérieur.

Il sera demandé à la Commission comment elle compte utiliser les conclusions du Symposium CCAMLR (CCAMLR-XXIII, paragraphe 15.1) dont la discussion devrait faire l'objet de la question 15 i) de l'ordre du jour.

¹ Abréviations utilisées dans le texte : SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances) et SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation).

Les ordres du jour annotés du SCAF et du SCIC sont annexés au présent document.

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités de la période d'intersession.

iii) Symposium CCAMLRL

L'Australie et le Chili ont organisé un Symposium CCAMLRL qui s'est tenu à Valdivia, au Chili (du 5 au 8 avril 2005). Les résultats de cette réunion seront abordés brièvement pour identifier les tâches ou les activités à mettre en place pour faciliter la discussion exhaustive, à la question 16 de l'ordre du jour, des implications du Symposium.

3. Finances et administration

i) Rapport du SCAF

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCAF figure à l'appendice A. Compte rendu de cette réunion par son président. Les conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) à ix) ci-dessous, ainsi que dans le cadre d'autres questions de l'ordre du jour.

ii) États financiers vérifiés de 2004

Acceptation ou rejet des états financiers vérifiés de 2004, conformément à l'Article 12.1 du Règlement financier.

iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2005

Décision sur le type d'audit que la Commission souhaite faire exécuter pour les états financiers de 2005 : un audit exhaustif est-il nécessaire ou un audit partiel suffira-t-il ?

iv) Questions liées au secrétariat

Réception des avis émis par le SCAF concernant diverses questions financières et administratives affectant le secrétariat depuis CCAMLR-XXIII. Aucune offre n'ayant été adressée concernant l'aide d'experts qui auraient examiné la structure salariale des cadres (CCAMLR-XXI, paragraphe 3.17; (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.15), la Commission examinera vraisemblablement la suite à donner à cette question.

v) Fonds de réserve

Présentation à la Commission, par le président du SCAF, de toute demande d'utilisation du fonds de réserve.

vi) Fonds spéciaux

Présentation des avis du SCAF, du SCIC et du Comité d'examen du Fonds du SDC sur l'utilisation du fonds du SDC et d'autres fonds spéciaux pendant la période d'intersession 2004/05, ainsi que des propositions d'utilisation des fonds pendant la prochaine période d'intersession.

vii) Budgets de 2005, 2006 et 2007

Examen des propositions de modification du budget adopté pour 2005, adoption du budget de 2006 et prise de connaissance des prévisions budgétaires pour 2007, compte tenu des avis du SCAF.

viii) Contributions des Membres

Réception des avis émis par le SCAF sur l'application de l'Article 5.6 du Règlement financier concernant les dates de versement des contributions des Membres.

Prise de décision, fondée sur l'avis du SCAF, quant à la formule à utiliser pour calculer les contributions des Membres au budget de 2006, compte tenu de l'adoption, l'année dernière, d'une recommandation du SCAF, selon laquelle la formule utilisée pour calculer les contributions des Membres en 2004 devrait

de nouveau servir en 2005 et chaque année ultérieurement tant qu'un Membre n'en aura pas demandé la révision (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.25).

ix) Rapports d'activités des Membres

Examen d'un rapport du SCAF et du Comité scientifique sur les aspects des rapports annuels d'activités des Membres dans la zone de la Convention qui devraient passer dans le domaine public (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.8).

4. Comité scientifique

Présentation du rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité scientifique par son président, avec avis et recommandations rendus à la Commission conformément aux objectifs de la Convention. Examen de l'ensemble de ces recommandations, avis et besoins en recherches et en données.

Par ailleurs, considération de questions d'importance liées au suivi et à la gestion de l'écosystème, aux espèces exploitées, à l'exemption pour la recherche scientifique, aux activités bénéficiant du soutien du secrétariat, aux publications et aux activités du Comité scientifique prévues pour 2005/06. Parmi ces questions, on note des avis et recommandations sur :

- les opérations de *Atlantic Navigator*, navire battant pavillon du Vanuatu, dans la pêche de krill de la zone 48 (CCAMLR-XXIII, paragraphes 4.22 à 4.26).
- les intentions des Membres de mener des opérations de pêche de krill pendant la saison 2005/06 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.29);
- les conclusions de l'Atelier 2005 sur les procédures de gestion vis-à-vis des différentes possibilités de subdivision de la limite de capture du krill entre les diverses SSMU (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.10);
- les progrès réalisés dans l'évaluation de la légine de la sous-zone 48.3 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.49);
- les prochaines activités du Comité scientifique et la nécessité de consolider les travaux de ses groupes de travail (CCAMLR-XXIII, paragraphes 4.10 et 4.61 à 4.63).

D'autres questions de fond soulevées par le Comité scientifique seront discutées dans d'autres parties de l'ordre du jour de la Commission : évaluation et évitement de la mortalité accidentelle (question 5), pêche IUU (question 8), Système international d'observation scientifique (question 9), pêcheries nouvelles et exploratoires (question 10), gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude (question 12), aires marines protégées (question 11), collaboration avec d'autres organisations internationales (question 15) et participation à l'Année polaire internationale (question 19 i)).

5. Évaluation et prévention de la mortalité accidentelle

Les discussions seront menées sous les rubriques suivantes, compte tenu des avis et des recommandations du Comité scientifique.

i) Débris marins

Examen des avis du Comité scientifique sur l'impact biologique des débris marins et l'évaluation des données scientifiques collectées lors des campagnes d'évaluation menées par les Membres sur les débris marins échoués sur les plages et lors d'observations de la fréquence de rencontre de débris marins et de l'impact de ces derniers sur les ressources marines vivantes dans la zone de la Convention.

Examen de l'avis émis par le SCIC concernant la mise en œuvre de la mesure de conservation 25-01 "Emploi et élimination des courroies d'emballage en plastique sur les navires de pêche".

ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche

Le rapport du Comité scientifique comportera des recommandations sur la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les opérations de pêche.

Le Comité scientifique rendra spécifiquement compte des dernières recherches ayant trait aux oiseaux et mammifères marins, de l'évolution des méthodes d'atténuation de la capture accessoire, d'initiatives en matière d'éducation des pêcheurs et d'autres questions importantes pour l'élimination de la mortalité

accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries de la CCAMLR. Examen de l'application des mesures de conservation 25-02 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer au cours de la pêche à la palangre, expérimentale ou non, dans la zone de la Convention" et 25-03 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux et des mammifères marins au cours des opérations de pêche au chalut dans la zone de la Convention".

6. Application et observation de la réglementation

i) Rapport du SCIC

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCIC figure à l'appendice B. Présentation du rapport de la réunion du SCIC par son président. Les conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) et iii) ci-après, ainsi que dans le cadre d'autres questions pertinentes de l'ordre du jour.

ii) Respect des mesures de conservation

Examen des conclusions du SCIC sur l'application des dispositions relatives au respect des mesures de conservation en vigueur, entre autres, sur la délivrance de licences aux navires, la déclaration des données, le Système de contrôle, les inspections portuaires des navires des Parties contractantes et des Parties non contractantes, ainsi que le fonctionnement du C-VMS.

iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Avis du SCIC sur les travaux d'intersession visant à mettre en place une procédure d'évaluation de l'application de la réglementation (CCAMLR-XXIII, paragraphe 6.11; CCAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 3.30).

Organisation des travaux nécessaires à la mise au point d'une procédure permettant de déterminer le niveau de respect des mesures de conservation en vigueur.

7. Système de documentation des captures de *Dissostichus spp.* (SDC)

i) Rapport du SCIC

Présentation des avis du SCIC concernant l'application et la performance du SDC et discussion des rubriques suivantes.

ii) Rapport annuel du SDC

Examen du fonctionnement du SDC en 2004/05. Examen des avis rendus par le SCIC et prise de décision quant à la révision possible de tout aspect du SDC afin d'en améliorer l'efficacité.

iii) Examen de l'essai de E-SDC

Examen des résultats de l'essai de E-SDC et des mesures nécessaires pour sa mise en œuvre généralisée.

8. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (pêche IUU) dans la zone de la Convention

i) Rapport du SCIC

Examen des avis du SCIC et des avis qu'il contient en ce qui concerne la pêche IUU et discussion des rubriques ci-dessous.

ii) Niveau actuel de la pêche IUU

Examen du niveau actuel de la pêche IUU dans la zone de la Convention, selon les informations présentées par le secrétariat et soumises au WG-FSA, au Comité scientifique et au SCIC. L'estimation des captures IUU repose sur la méthode convenue (CCAMLR-XXII, paragraphe 6.12 viii)). La Commission déterminera, par ailleurs, si les mesures de conservation actuelles relatives au respect de la réglementation s'alignent bien sur l'objectif de la CCAMLR, d'élimination de la pêche IUU dans la zone de la Convention.

Discussion et examen de l'avancement d'une méthodologie plus performante pour l'estimation du total des prélèvements de légine, y compris de l'estimation des captures IUU (CCAMLR-XXII, paragraphe 6.12).

iii) Examen des mesures actuelles visant à éliminer la pêche IUU

Examen de l'avis du SCIC sur la mise en œuvre des mesures de conservation 10-06 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et 10-07 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties non contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et, principalement, de l'avis du SCIC sur les Listes des navires IUU établies en 2004 et des Listes proposées des navires IUU pour 2005. Adoption des Listes des navires IUU pour 2005.

Discussion des avis du SCIC et du SCAF sur les impératifs opérationnels à venir de la mesure de conservation 10-04 "Systèmes de contrôle automatique des navires par satellite (VMS)" et, en particulier, des avis sur la révision proposée de la mesure (COMM CIRC 04/95, 19 novembre 2004).

Examen de l'avis du SCIC sur la révision de la mesure de conservation 10-07 pour que cette mesure s'aligne sur les procédures de la mesure de conservation 10-06 vis-à-vis de l'établissement de la liste des navires IUU des navires des Parties contractantes (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.15).

Examen de l'avancement du projet de plan d'action institutionnel contre la pêche IUU (CCAMLR-XXIII, paragraphe 6.6).

9. Système international d'observation scientifique

Présentation d'un résumé des programmes d'observation scientifiques mis en œuvre pendant la saison 2004/05.

Examen des avis du Comité scientifique sur l'application du Système et étude des mesures recommandées par le SCIC et le Comité scientifique en vue d'assurer que ce système, en tendant toujours vers ses objectifs, fonctionne de manière aussi efficace que possible.

10. Pêcheries nouvelles et exploratoires

L'année dernière, la Commission a approuvé des pêcheries exploratoires de légine dans les sous-zones 48.6, 88.1 et 88.2 et les divisions 58.4.1, 58.4.2, 58.4.3a et 58.4.3b pour la saison 2004/05 (CCAMLR-XXIII, paragraphes 9.4 à 9.14). Aucune notification de projets de pêcheries nouvelles n'a été reçue pour la saison 2004/05. Examen des opérations de ces pêcheries et des mesures de gestion en vigueur.

Examen des notifications adressées par les Membres conformément aux mesures de conservation 21-01 "Notification qu'un Membre envisage la mise en exploitation d'une nouvelle pêche" et 21-02 "Pêcheries exploratoires" en ce qui concerne respectivement les pêcheries nouvelles et les pêcheries exploratoires de la saison 2005/06.

Discussion des avis et recommandations émis par le Comité scientifique à l'égard des pêcheries nouvelles et exploratoires, notamment :

- la révision de la mesure de conservation 24-02 "Lestage des palangres pour la conservation des oiseaux de mer" (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.24);
- la mise en place de mesures d'atténuation de la capture accessoire (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.42);
- la répartition des limites de capture dans les diverses SSRU de la sous-zone 88.1 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.70);
- le développement des pêcheries exploratoires pour que celui-ci garantisse la durabilité des stocks de *Dissostichus* spp. et la collecte de données qui permettraient d'effectuer des évaluations à long terme (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.73; CCAMLR-XXII, paragraphe 10.63).

11. Mesures de conservation

i) Examen des mesures en vigueur

Examen des mesures de conservation en vigueur compte tenu des avis du Comité scientifique et de l'expérience acquise par les Membres lors de la mise en œuvre des mesures pendant la saison 2004/05.

Examen des avis du SCIC sur les travaux de méthodologie pour l'évaluation du respect des mesures de conservation et sur la planification des travaux futurs.

Compte rendu du secrétariat, le cas échéant, sur les propositions de révision des mesures en vigueur, préparées pendant la période d'intersession en consultation avec les Membres.

ii) Étude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation

Discussion des mesures de conservation qui n'auront pas encore été abordées par la Commission dans le cadre de la rubrique 11 i) ou d'autres points de l'ordre du jour. Il sera question, en particulier, du regroupement en une mesure de conservation unique, des dispositions relatives à la protection de l'environnement dans les mesures régissant les pêcheries (CCAMLR-XXIII, paragraphes 10.101 et 10.102).

Examen des avis émis par le Comité scientifique sur l'application des Aires marines protégées (AMP) dans le contexte de l'article IX g) de la Convention, y compris à l'égard des résultats sur l'atelier d'intersession sur les AMP et les travaux à effectuer.

12. Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude

Examen des avis émis par le Comité scientifique.

13. Données : accès et sécurité

Réexamen de l'accès et de la sécurité des données de la CCAMLR.

14. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique

i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique

La CCAMLR a été représentée à la vingt-huitième Réunion consultative du traité sur l'Antarctique (RCTA-XXVIII) (juin 2005, Stockholm, Suède). Compte rendu de cette réunion par le secrétaire exécutif.

Le président du Comité scientifique qui a participé à la huitième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE-VIII) présentera un compte rendu de cette réunion.

Discussion sur l'avenir de la coopération avec la RCTA et le CPE et sur la participation aux réunions de ces organisations en 2006.

ii) Coopération avec le SCAR

Le rapport du Comité scientifique comportera les conclusions de ses délibérations sur la coopération avec le SCAR.

En outre, l'observateur de la CCAMLR auprès du SCAR et l'observateur du SCAR auprès de la CCAMLR seront invités à faire un compte rendu sur les dernières initiatives du SCAR pertinentes pour la CCAMLR.

Discussion sur l'avenir de la coopération avec le SCAR et la participation en 2006 aux réunions de cette organisation et de ses organes subsidiaires pertinents.

iii) Évaluation des propositions de zones antarctiques spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines

Examen de l'avis du Comité scientifique sur l'évaluation des projets de plans de gestion proposés en vertu du Protocole environnemental au Traité sur l'Antarctique pour les zones protégées comportant des régions marines et soumission à la CCAMLR pour approbation.

15. Coopération avec d'autres organisations internationales

i) Rapports des observateurs d'organisations internationales

Les organisations suivantes ont été invitées à participer à CCAMLR-XXIV en tant qu'observateurs : ACAP, ASOC, CCSBT, CIB, CICTA, CITES, CITT, COI, COLTO, CPE, CPPS, CPS, FAO, FFA, PNUE, SCAR, SCOR, SEAFO, UICN.

Leurs rapports auront été présentés. Les représentants de ces organisations et de toute autre organisation présente à la réunion seront invités à présenter les points clés de leur rapport.

ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2004/05 d'organisations internationales

Présentation des rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2004/05 de diverses organisations internationales (CCAMLR-XXIII, paragraphe 14.26).

iii) Coopération avec la CITES

Examen des progrès réalisés dans le domaine de la coopération entre la CCAMLR et la CITES sur les questions d'intérêt mutuel, conformément à CCAMLR-XXII, paragraphes 14.18 et 14.19.

iv) Partenariat avec le FIRMS

Compte tenu des réponses à la COMM CIRC 05/10, examen de la possibilité de partenariat avec le Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS). Le secrétariat fera part des faits nouveaux à ce sujet.

v) Participation aux réunions de la CCAMLR

Lors de la réunion de 2004, la Commission a fait part de ses inquiétudes concernant les difficultés financières rencontrées par certains États en développement pour participer aux réunions de la Commission auxquelles ils ont été invités (CCAMLR-XXIII, paragraphes 3.9 et 3.10). La COMM CIRC 05/19 donnait des précisions sur le fonds établi par les Nations Unies pour fournir un soutien financier permettant aux États non membres qui sont parties à l'Accord de 1995 sur les stocks halieutiques d'assister aux réunions de la CCAMLR. Les réponses à cette lettre circulaire indiquent qu'il conviendrait d'user de prudence à ce sujet et que la Commission devrait vraisemblablement continuer à examiner cette question. L'avis du SCAF à cet égard sera également pris en considération.

**vi) Nomination des représentants aux réunions de 2005/06
d'organisations internationales**

Nomination des observateurs de la CCAMLRL auprès des réunions de 2005/06 d'organisations internationales avec lesquelles la CCAMLRL partage un intérêt commun. Le secrétariat a compilé un calendrier des prochaines réunions d'organisations internationales, dans la mesure où celles-ci sont déjà connues.

16. Symposium CCAMLRL

Sous réserve de la discussion à la question 2 de l'ordre du jour, examen de la manière dont la Commission veut procéder pour aborder les questions soulevées par le Symposium CCAMLRL (CCAMLRL-XXIII, paragraphe 15.1).

17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention

Depuis 1996, la Commission reconnaît combien il est important de se pencher spécifiquement, à chaque réunion annuelle, sur les objectifs de la Convention. Examen des propositions soumises à la discussion dans le cadre de cette question.

18. Élection du vice-président de la Commission

Conformément à la Règle 8 du Règlement intérieur de la Commission, un vice-président doit être élu, dont le mandat prendra effet à la clôture de CCAMLRL-XXIV et se terminera à la clôture de la réunion de 2007.

19. Prochaine réunion

i) Invitation des observateurs

Depuis 1994, la Commission traite sous cette rubrique la question de l'invitation des observateurs à la réunion suivante (CCAMLRL-XIII, paragraphe 13.7). Prise de décision quant aux États adhérents, aux parties non-contractantes et aux organisations internationales à inviter à CCAMLRL-XXV.

ii) Date et lieu

La vingt-cinquième réunion de la Commission se tiendra à Hobart, au Siège de la CCAMLR (181 Macquarie Street), du 22 octobre au 3 novembre 2006.

20. Autres questions

i) Année polaire internationale de 2007/08

Examen du rapport et des avis du Comité scientifique sur les travaux d'intersession en vue de la préparation de la campagne de 2008 d'évaluation synoptique de la biomasse et de la biodiversité de krill, de poissons pélagiques et de plancton dans le sud de l'Atlantique (zone 48). Cette campagne sera réalisée dans le cadre de l'année polaire internationale de 2007/08 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 19.8).

ii) Vingt-cinquième réunion de la CCAMLR

La vingt-cinquième réunion de la CCAMLR se tiendra en 2006. La Commission pourra envisager comment elle souhaite célébrer cette étape importante.

21. Rapport de la vingt-quatrième réunion de la Commission

Examen et adoption du rapport de la vingt-quatrième réunion.

22. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion prévue à 16h00, le vendredi 4 novembre 2005.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2005
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion

Adoption de l'ordre du jour et examen du meilleur moyen de le traiter en fonction du temps disponible et des besoins du SCIC. Pour tenter de réduire les contraintes temporelles pesant sur le SCIC, il est possible que les chefs de délégation, lors de leur réunion du dimanche 23 octobre 2005, apportent des changements à la liste des tâches qu'effectuera le SCAF cette année.

2. Examen des états financiers révisés de 2004

A la demande de la Commission, le vérificateur a procédé à un audit exhaustif des états financiers de 2004 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.4 et 3.5). Il n'a constaté aucune infraction au Règlement financier. Les états financiers, ainsi que le rapport d'audit correspondant, seront soumis à la Commission. A cet égard, il convient également de noter les COMM CIRC 05/14, 05/24 et 05/27.

3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2005

Aux termes du Règlement financier, la Commission est habilitée à décider s'il est nécessaire de procéder à un audit exhaustif ou à un audit partiel des états financiers de 2005. Du fait que les états financiers de 2003 et 2004 ont tous deux fait l'objet d'un audit exhaustif, le budget prévisionnel de 2006 prévoit la réalisation d'un audit partiel pour les états financiers de 2005.

4. Plan stratégique du secrétariat

Le plan stratégique du secrétariat visant à soutenir les travaux de la Commission et du Comité scientifique a été présenté à la Commission en 2002. La Commission a décidé que la mise en œuvre du plan formerait la base de l'évaluation de la performance annuelle du secrétaire exécutif. Le secrétaire exécutif présentera tout nouvel élément à cet égard.

5. Rapports d'activités des Membres

En réponse à une demande de la Commission émise en 2003 (CCAMLR-XXII, paragraphe 3.7), le secrétariat a soumis à la réunion de 2004 un document décrivant diverses possibilités d'améliorations des rapports annuels d'activités des Membres. Le secrétaire exécutif a été chargé, en concertation avec le Comité scientifique, de formuler une proposition sur le contenu des rapports et sur les conditions qui régiraient le passage dans le domaine public de certains aspects des rapports (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.8). Un compte rendu des résultats sera présenté.

6. Kit éducatif

Compte rendu de l'état d'avancement de ce projet par le secrétariat.

7. Soutien à la participation aux réunions

Lors de la réunion de 2004, la Commission a examiné les préoccupations exprimées quant aux difficultés financières rencontrées par certains États en développement invités à participer aux réunions de la Commission (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.9 et 3.10). La COMM CIRC 05/19 donne des informations sur le fonds établi par les Nations Unies et offrant un éventuel soutien financier à la participation aux réunions de la CCAMLR d'États non membres qui sont également Parties à l'Accord de 1995 sur les stocks de poissons. Les réponses à cette lettre circulaire semblent indiquer qu'il convient de rester prudent sur ce point et que la Commission devrait revoir la question.

8. Examen du budget de 2005

Exposé des résultats prévus de l'exécution du budget de 2005 pour examen.

9. Recouvrement des frais

En 2003, la Commission a adopté un système de recouvrement des frais associé à la notification par les Membres des projets de pêcheries nouvelles ou exploratoires. A la demande de la Commission (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.13), le secrétariat présentera une comparaison financière entre la portion des droits non remboursables et les frais réellement encourus. Le Comité pourra alors envisager la procédure à suivre.

10. Fonds de réserve

Aux termes des procédures convenues (CCAMLR-XXI, annexe 4, paragraphe 21), le secrétaire exécutif rend compte des dépenses prélevées sur le fonds de réserve pendant l'année, ainsi que de toute autre conséquence budgétaire.

11. Salaire des cadres

Aucune proposition n'a été soumise sur la nomination d'experts susceptibles de revoir la structure des salaires des cadres. Le Comité envisagera comment procéder à cet égard.

12 Budget de 2006

Présentation du projet de budget pour 2006. Celui-ci servira à préparer un budget recommandé pour 2006, compte tenu des discussions du SCAF sur les questions financières et administratives et de l'avis rendu par les présidents du Comité scientifique et du SCIC.

i) Changement de locaux du siège de la CCAMLR

Le déplacement des réunions annuelles de la Commission aux nouveaux locaux du siège (181 Macquarie Street, Hobart) nécessite une redistribution des dépenses qui, du poste "dépenses réunions" passent désormais au poste "coûts d'administration". Ce changement et toute autre variation devront être approuvés. Le secrétaire exécutif rendra compte par ailleurs de tout fait nouveau depuis CCAMLR-XXIII.

ii) Fonctionnement du C-VMS

Compte rendu par le secrétariat du fonctionnement du C-VMS depuis son lancement aux termes de la mesure de conservation 10-04. Le Comité envisagera comment gérer à l'avenir le financement du fonctionnement du système, compte tenu de l'avis émis par le secrétariat.

iii) Budget du Comité scientifique

La présidente du Comité scientifique est invitée à présenter le budget de son comité pour 2006 et les prévisions budgétaires pour 2007 pour les inclure dans

les budgets généraux de la Commission. Elle avisera également le SCAF de toute autre décision prise par le Comité scientifique et susceptible d'affecter le budget de la Commission.

iv) Avis rendu par le SCIC

Le président du SCIC est invité à présenter à l'intention du Comité les conséquences financières des recommandations émises par son Comité à la Commission.

13. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique

Lors de la réunion de 2004, la Commission a approuvé la création et l'utilisation d'un Fonds spécial science pour permettre le report de fonds alloués à certaines tâches du Comité scientifique. Examen du fonctionnement de ce fonds et de toute demande de report de fonds par le Comité scientifique.

14. Contributions des Membres

i) Dates de versement des contributions des Membres

Lors de la révision de l'Article 5.6 du Règlement financier en 1999, la Commission a modifié la date à laquelle doivent être versées les contributions annuelles. Cette révision permet aux Membres avisant se trouver dans l'impossibilité de respecter la date limite de disposer d'un délai supplémentaire maximal de 90 jours. La Commission a convenu que le Comité continuerait à revoir cette règle et son respect par les Membres. Le Comité examinera également la nécessité de conserver le délai supplémentaire pour certains Membres en 2006. Le secrétariat présentera un document sur les éventuelles conséquences financières du paiement tardif des contributions.

ii) Mise en œuvre de la formule de contribution

La Commission a convenu de conserver la formule de calcul des contributions des Membres au budget annuel, appliquée de 2002 à 2004, puis en 2005 et jusqu'à ce qu'un Membre en demande la révision (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.25).

15. Prévisions budgétaires pour 2007

Présentation à la Commission, pour information uniquement, du budget prévisionnel de 2007.

16. Fonds du SDC

Toute demande de dépense à prélever du Fonds du SDC doit être déposée devant le comité d'examen de ce fonds. Avis de ce comité sur les dépenses effectuées sur ce fonds depuis la réunion de 2004 et les nouvelles dépenses proposées.

17. Autres questions

Discussion de toute autre question que la Commission pourrait avoir renvoyée au Comité.

i) Fonds du secrétariat du Traité sur l'Antarctique

Les fonds détenus depuis 2003 par le secrétariat pour le secrétariat du traité sur l'Antarctique ont désormais été transférés à ce dernier à la demande du dépositaire du Traité, les Etats-Unis. Le compte a donc été fermé.

18. Election des président et vice-président du SCAF pour 2006 et 2007

En 2003, le Comité a nommé l'Allemagne à la présidence du SCAF et l'Afrique du Sud à la vice-présidence jusqu'à la fin de la réunion de 2005. Ces deux postes doivent donc faire l'objet d'une élection.

19. Adoption du rapport

Adoption par le Comité du rapport qu'il présentera à la Commission.

20. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2005
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion

i) Adoption de l'ordre du jour

Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

ii) Organisation de la réunion

Organisation de la réunion en fonction du temps disponible et de la structure de délibération proposée pour le Comité.

iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations

Présentation par le secrétariat d'une liste des documents soumis au SCIC, classés par question à l'ordre du jour. Examen de cette liste et de tout autre matériel que les Membres proposent de présenter. Etablissement d'un ordre de priorité pour la discussion des documents, compte tenu du temps disponible, des travaux à accomplir et de l'ordre du jour.

2. Pêche IUU dans la zone de la Convention

i) Niveau actuel de la pêche IUU

Examen du rapport sur le niveau actuel de la pêche IUU dans la zone de la Convention, préparé par le secrétariat et soumis au WG-FSA. L'estimation des captures IUU repose sur la méthode convenue par la Commission, le Comité scientifique et le WG-FSA (CCAMLR-XXII, paragraphe 6.12 viii)). Examen des estimations fournies et des mesures de coercition actuelles pour vérifier qu'elles s'alignent bien sur l'objectif d'élimination de la pêche IUU dans la zone de la Convention.

Le Comité décide si les nouvelles informations collectées sur les activités IUU justifient une révision de l'estimation des captures IUU de 2003/04 (CCAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 2.3).

ii) Procédure d'estimation des captures IUU

Compte rendu par le secrétariat de l'avancement de la méthodologie pour l'estimation du total des prélèvements de légine, y compris de l'estimation des captures IUU. Discussion de l'organisation des prochains travaux sur cette question (CCAMLR-XXII, paragraphes 6.12 vi) et vii)), notamment de la demande émise par le Comité scientifique, à savoir si le SCIC peut examiner et confirmer les estimations des activités de pêche IUU les plus récentes à temps pour les réunions annuelles du WG-FSA (SC-CAMLR-XXIII, paragraphes 7.10 et 7.23).

iii) Listes des navires IUU

Examen des rapports soumis par les parties contractantes et non contractantes sur les mesures qu'elles ont prises pour éviter de contrecarrer l'efficacité des mesures de conservation de la CCAMLR par les activités de leurs navires portés sur les Listes des navires IUU adoptées en 2004.

Examen des commentaires et informations reçues sur les navires portés sur la Liste provisoire des navires IUU pour 2005 conformément aux mesures de conservation 10-06 et 10-07.

Préparation de recommandations à l'intention de la Commission sur les navires qui devraient être supprimés des Listes de navires IUU adoptées en 2004 et les navires qui devraient rester sur la Liste provisoire des navires IUU préparée pour 2005.

3. Examen des mesures et politiques liées à l'application et à l'observation de la réglementation

i) Respect des mesures de conservation en vigueur

Présentation par le secrétariat d'un compte rendu des contrôles réalisés, de leurs résultats et des commentaires émis par les Etats du pavillon. Ces derniers

seront invités à présenter, le cas échéant, d'autres informations sur les contrôles réalisés.

Examen d'éventuelles propositions sur l'amélioration du Système de contrôle.

Présentation par le secrétariat d'une liste des rapports reçus sur les mesures prises par les Membres à l'égard des dispositions de la Convention ayant trait au respect des mesures, y compris sur les licences délivrées aux navires, les contrôles portuaires des navires des Parties contractantes ou non contractantes et le fonctionnement du C-VMS.

Les Membres seront invités à présenter d'autres informations sur la mise en application des mesures de conservation portant sur le respect de la réglementation.

ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Compte rendu par le secrétariat des travaux d'intersession visant l'établissement d'une procédure d'évaluation du respect de la réglementation. Le Comité examinera notamment les types de données de contrôle et les méthodes de collecte utilisées actuellement dans l'évaluation du respect des mesures de conservation. Le président du Comité scientifique présentera également des commentaires sur la question (CCAMLR-XXIII, paragraphe 6.11; CCAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 3.30).

En outre, le Comité avait été chargé d'étudier le suivi électronique (vidéo) comme nouvel outil de contrôle du respect des mesures de conservation (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 2.15).

Discussion de l'organisation des travaux nécessaires à l'élaboration d'une procédure visant à évaluer le respect des mesures de conservation en vigueur.

iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées

Examen de toute proposition de révision des mesures de conservation actuelle ayant trait au respect de la réglementation ou de mise en place de nouvelles mesures. Au cas où une nouvelle mesure serait requise, le Comité préparerait un projet de mesure qu'il soumettrait à la Commission. Discussion sur

l'éventuelle révision des mesures de conservation 10-04 (COMM CIRC 04/95 du 19 novembre 2004) et 10-07 pour les aligner sur les procédures de la mesure de conservation 10-06 relatives à l'établissement de la liste des navires IUU des Parties contractantes (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.15).

Examen des travaux menés par les Membres pendant la période d'intersession sur la préparation du plan de la CCAMLR en soutien au PAI-IUU de la FAO (CCAMLR-XXIII, paragraphe 6.6).

4. Système de documentation des captures (SDC)

Examen des résultats du SDC pour 2004/05. Étude des possibilités de modification de certains aspects de ce système pour une plus grande efficacité.

Examen du rapport du secrétariat concernant l'essai du E-SDC. A partir des résultats de cet essai, examen des besoins engendrés par un E-SDC intégral, sur le plan opérationnel, administratif et financier.

5. Système international d'observation scientifique

Examen des avis émis par le Comité scientifique concernant les impératifs de fonctionnement du Système, notamment pour la saison 2005/06. Il s'agit entre autres d'avis sur les objectifs scientifiques et de l'ordre des priorités des tâches des observateurs scientifiques internationaux à bord des navires de pêche de krill (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.8).

Par ailleurs, compte tenu des avis du Comité scientifique, le Comité déterminera s'il est nécessaire de revoir certains aspects du fonctionnement du Système.

6. Election du vice-président du Comité

Election du vice-président pour un mandat de deux ans à compter de la fin de la présente réunion jusqu'à la fin de la réunion de 2007.

7. Autres questions

Examen de toute autre demande émise par la Commission au cours de la réunion.

8. Avis à la Commission

Présentation par le secrétariat d'un résumé des avis soumis à la Commission au cours de la réunion, lequel sera annexé au rapport du SCIC.

9. Avis au SCAF

Tout aspect des avis émis par le Comité qui aurait des répercussions financières sera renvoyé directement au SCAF. Il s'agira tout particulièrement des conditions de mise en œuvre totale du E-CDS et de fonctionnement du C-VMS.

10. Adoption du rapport

Adoption du rapport de la réunion.

11. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion de 2005 du SCIC.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉUNION
DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION
DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
 - iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC
2. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR
 - i) Observations scientifiques menées au cours de la saison de pêche 2004/05
 - ii) Avis à la Commission
3. Contrôle et gestion de l'écosystème
 - i) Avis rendus par le WG-EMM
 - ii) Gestion des zones protégées
 - iii) Avis à la Commission
4. Espèces exploitées
 - i) Ressources de krill
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-EMM
 - c) Avis à la Commission
 - ii) Ressources de poissons
 - a) Etat et tendances
 - b) Espèces visées
 - c) Avis rendus par le WG-FSA
 - d) Avis à la Commission
 - iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires
 - a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2004/05
 - b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2005/06
 - c) Révision des limites géographiques
 - d) Avis à la Commission
 - iv) Ressources de crabes
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
 - v) Ressources de calmars
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission

- vi) Capture accessoire de poissons et d'invertébrés
 - a) État et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
- 5. Mortalité accidentelle
 - i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries
 - ii) Avis à la Commission
- 6. Autres questions de contrôle et de gestion
 - i) Débris marins
 - ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins
 - iii) Avis à la Commission
- 7. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible
- 8. Exemption pour la recherche scientifique
- 9. Collaboration avec d'autres organisations
 - i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique
 - ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales
 - iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales
 - iv) Coopération future
- 10. Budget de 2006 et prévisions budgétaires pour 2007
- 11. Avis au SCIC et au SCAF
- 12. Activités soutenues par le secrétariat
 - i) Gestion des données
 - ii) Publications
- 13. Activités du Comité scientifique
 - i) Activités de la période d'intersession 2005/06
 - ii) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion
 - iii) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail
 - iv) Prochaine réunion
- 14. Élection du vice-président du Comité scientifique
- 15. Autres questions
- 16. Adoption du rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité scientifique
- 17. Clôture de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion et accueil des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs par le président (Edith Fanta, Brésil). La liste des organisations internationales invitées à la réunion est dressée à la question 9 ii) de l'ordre du jour. Discussion de l'organisation de la réunion et des considérations d'ordre pratique.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-quatrième réunion du Comité scientifique a été préparé et distribué le 15 juillet 2005 conformément à la règle 5 du Règlement intérieur du Comité scientifique. Aucun changement n'ayant été proposé, il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel, conformément à la règle 7 du Règlement intérieur.

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités menées pendant la période d'intersession depuis la vingt-troisième réunion.

iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC

Conformément à l'usage établi, le président est tenu d'aviser au préalable le SCAF et le SCIC des questions relevant de leur compétence. Les sessions de ces comités permanents se dérouleront parallèlement à la réunion du Comité scientifique.

¹ Abréviations des organes subsidiaires du Comité scientifique et de la Commission utilisées dans cet ordre du jour : WG-EMM (Groupe de travail sur le contrôle et la gestion de l'écosystème), WG-FSA (Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons), WG-IMAF *ad hoc* (Groupe de travail *ad hoc* sur la mortalité accidentelle liée à la pêche), SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances) et SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation).

La décision finale sur les avis à donner au SCAF et au SCIC sera prise dans le cadre de la question 11 de l'ordre du jour.

2. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR

i) Observations scientifiques menées au cours de la saison de pêche 2004/05

Les résultats des observations scientifiques menées conformément au Système pendant la saison 2004/05 ont fait l'objet de discussions au sein du WG-EMM et du WG-FSA et ont été présentés au Comité scientifique. Présentation par le secrétariat d'un résumé de toutes les campagnes d'observation réalisées et des données reçues.

Examen de la mise en œuvre du Système international d'observation scientifique pendant la saison 2004/05.

Le Comité scientifique étudiera tout particulièrement la révision des priorités de recherche des différentes pêcheries, des espèces-cibles et des espèces des captures accessoires, ainsi que le type de données à collecter pour que les recherches prioritaires puissent être effectuées (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 2.11). Il rendra des avis à la Commission sur les objectifs scientifiques et l'ordre des priorités des tâches des observateurs scientifiques internationaux à bord des navires de pêche de krill (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.8).

Examen des travaux d'intersession sur la révision importante du *Manuel de l'observateur scientifique*. En particulier, le Comité scientifique examinera et approuvera les attributions portant sur la révision, les coûts et le calendrier (SC-CAMLR-XXIII, paragraphes 2.8 à 2.13).

Les recommandations destinées au Comité scientifique sur ces questions figureront dans les rapports susmentionnés.

ii) Avis à la Commission

Préparation des avis à l'intention de la Commission sur les questions pertinentes à la mise en œuvre du Système et à ses objectifs.

Les impératifs opérationnels généraux du Système seront également étudiés pour la saison à venir, afin d'aider le président à préparer les avis qu'il rendra au SCIC.

3. Contrôle et gestion de l'écosystème

Les avis du WG-EMM à l'égard de tous les aspects du contrôle et de la gestion de l'écosystème ainsi que de l'évaluation de son état sont pris en considération sous cette question de l'ordre du jour.

i) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation par le responsable du WG-EMM (Roger Hewitt, États-Unis) des sections pertinentes du rapport du WG-EMM, notamment des informations sur l'évaluation de l'écosystème, les interactions fondées sur le krill, les procédures de gestion du krill, les modèles plausibles de l'écosystème pour tester les approches de la gestion du krill, les campagnes d'évaluation des prédateurs, les interactions fondées sur le poisson et le calmar, l'examen des approches de précaution et les approches tenant compte de l'écosystème suivies dans d'autres régions du monde. Les informations présentées porteront, entre autres, sur les activités prévues pour la campagne CCAMLR-2008 d'évaluation synoptique du krill, des poissons pélagiques et du plancton, qui se déroulera pendant l'année polaire internationale 2007/08.

ii) Gestion des aires protégées

Examen des avis émis par le WG-EMM sur les aires marines protégées auxquelles sont applicables les Articles II et IX de la Convention (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.13) et les projets de plans de gestion des aires marines protégées proposées dans le cadre du protocole au traité sur l'Antarctique relatif à l'environnement, ainsi que sur la protection des sites du CEMP dans le cadre de la mesure de conservation 91-02.

Examen d'un rapport sur les travaux d'intersession du Comité de direction de l'atelier proposé sur les aires marines protégées (SC-CAMLR-XXIII, paragraphes 3.52 et 3.53)

iii) Avis à la Commission

Avis du Comité scientifique sur les développements récents sur le suivi et la gestion de l'écosystème. Informations sur la nomination d'un nouveau responsable du WG-EMM.

4. Espèces exploitées

i) Ressources de krill

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de krill dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées par les Membres pour la saison en cours sera effectué par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation des sections pertinentes du rapport du WG-EMM par le responsable de ce groupe de travail (R. Hewitt).

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

ii) Ressources de poissons

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de poissons dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées pour la saison en cours sera effectué par le secrétariat. D'autres informations sur cette question figurent dans le rapport du WG-FSA.

b) Espèces visées

Présentation, par le responsable du WG-FSA (Stuart Hanchet, Nouvelle-Zélande) des sections du rapport de ce groupe de travail traitant de l'évaluation des ressources de poissons et recommandations sur leur gestion. Les notifications relatives aux pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2005/06 seront discutées dans le cadre de la question 4 iiib) de l'ordre du jour.

c) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA traitant de l'évaluation des ressources de poissons et des recommandations relatives à leur gestion.

d) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires

a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2004/05

Récapitulation par le secrétariat des activités de pêche menées dans les nouvelles pêcheries et les pêcheries exploratoires pendant la saison 2004/05. Examen des informations sur ces pêcheries et des délibérations du WG-FSA à cet égard.

b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2005/06

Examen des notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2005/06, ainsi que des avis du WG-FSA.

c) Révision des limites géographiques

Examen des limites géographiques et, le cas échéant, avis sur leur révision éventuelle.

d) Avis à la Commission

Avis sur les pêcheries nouvelles et exploratoires.

A la demande de la Commission, des avis seront formulés sur les questions ci-dessous :

- longueur maximale des palangres, en vue de la révision de la mesure de conservation 24-02 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.24);
- manière d'améliorer les mesures d'atténuation de la capture accessoire, en particulier dans les pêcheries nouvelles et exploratoires (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.42);
- répartition des limites de capture par SSMU dans la sous-zone 88.1 (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.70);
- expansion des pêcheries exploratoires à un rythme qui garantirait la pérennité des stocks de *Dissostichus* spp. et la collecte de données pour les évaluations à long terme (CCAMLR-XXIII, paragraphe 10.73).

iv) Ressources de crabes

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de crabes dans la zone de la Convention. Un résumé des données de capture déclarées par les Membres pour la saison en cours sera préparé par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de crabes.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

v) Ressources de calmars

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des pêcheries de calmars dans la zone de la Convention. Au cas où des données de pêche seraient déclarées pour la saison en cours, elles seraient résumées par le secrétariat. Examen des notifications relatives à la pêche exploratoire de la sous-zone 48.3 pour la saison 2005/06 et de l'avis fourni par le WG-FSA.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de calmars.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

vi) Capture accessoire de poisson et d'invertébrés

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des captures accessoires dans les pêcheries dans la zone de la Convention. Au cas où des données de capture accessoire seraient déclarées pour la saison en cours, elles seraient résumées par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA sur les faits nouveaux en matière de méthodes de pêche, éducation et autres sujets relatifs à la capture accessoire dans les pêcheries de la CCAMLR.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

5. Mortalité accidentelle

i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries

Compte rendu des co-responsables du WG-IMAF *ad hoc* (Kim Rivera, des Etats-Unis, et Neville Smith, de Nouvelle-Zélande) sur les activités de la période d'intersession et la réunion de ce groupe, cette dernière se déroulant dans le cadre de la réunion du WG-FSA.

Examen des recommandations du WG-IMAF *ad hoc* et du WG-EMM sur les priorités de la recherche, les nouvelles méthodes de pêche, la sensibilisation au problème de la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins et d'autres sujets relatifs à l'élimination de cette mortalité liée aux pêcheries à la palangre.

ii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

6. Autres questions de contrôle et de gestion

i) Débris marins

Les Membres sont tenus de rendre compte des résultats des campagnes d'évaluation des débris marins et de leurs observations concernant la présence et l'impact de tels débris sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique conformément aux exigences standard de données adoptées lors de

CCAMLR-XX (paragraphe 6.1 à 6.5). Examen des informations contenues dans les rapports reçus, tout particulièrement à l'égard des aspects techniques du suivi et de l'analyse des données des débris marins (SC-CAMLR-XXIII, paragraphes 6.4 à 6.6).

Présentation par le secrétariat d'un rapport annuel sur l'état et les tendances des débris marins observés.

ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins

Lors de sa sixième réunion, le Comité scientifique avait décidé de revoir tous les trois à cinq ans l'état des populations de mammifères et d'oiseaux marins (SC-CAMLR-VI, paragraphe 8.7). Le prochain examen de cette question est prévu en 2006.

Considération des avis du WG-EMM et du WG-FSA sur les précisions à apporter à la demande formulée par la CCAMLR à l'intention du SCAR quant aux informations sur l'état et les tendances des populations de mammifères et d'oiseaux de mer (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 6.18).

iii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion sur les débris marins et leur impact sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique, ainsi que sur la révision de l'état des populations de mammifères et d'oiseaux marins.

7. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible

À la demande répétée de la Commission, la discussion de cette question est portée à l'ordre du jour permanent du Comité scientifique (CCAMLR-XIII, paragraphe 10.4).

Considération des recommandations du WG-FSA et du WG-EMM sur les Plans des pêcheries et sur la structure régulatrice.

Considération de travaux d'intersession entrepris par le SCIC et le WG-FSA sur la révision des méthodes d'estimation de la pêche IUU, puis révision des estimations des

captures IUU et des tendances récentes des activités de pêche IUU qui auront été préparées par le secrétariat et soumises au WG-FSA.

8. Exemption pour la recherche scientifique

Examen des informations disponibles sur la révision de l'annexe 24-01/B de la mesure de conservation 24-01.

Le Comité scientifique rendra éventuellement des avis de gestion.

9. Coopération avec d'autres organisations

i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique

Compte rendu du président sur la huitième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE), organe du traité sur l'Antarctique.

Examen de la coopération avec le SCAR, compte tenu des rapports soumis par l'observateur de cette organisation et par le responsable des affaires du SCAR au sein de la CCAMLR.

ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants, en qualité d'observateurs, des organisations internationales, à savoir l'ACAP, l'ASOC, la CCSBT, la CBI, la CICTA, la CITT, la COI, le CPE, la CPS, la CPPS, la FAO, la FFA, le SCAR, le SCOR, la PNUE et l'UICN.

iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants désignés par le Comité scientifique pour assister aux réunions d'autres organisations internationales en 2004/05 (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 9.40).

iv) Coopération future

Examen de l'évolution de la coopération avec d'autres organisations internationales et de toute proposition de coopération adressée au Comité scientifique en fonction des alinéas i) et ii) ci-dessus.

Nomination des observateurs qui participeront aux réunions d'autres organisations internationales en 2005/06. Un calendrier des réunions internationales connues et présentant de l'intérêt pour le Comité scientifique a été compilé par le secrétariat.

Examen des invitations à adresser aux organisations internationales pour qu'elles assistent à titre d'observatrices aux prochaines réunions du Comité scientifique et de ses groupes de travail qui se tiendront pendant la période d'intersession de 2005/06.

10. Budget de 2006 et prévisions budgétaires pour 2007

Les conséquences financières des décisions prises aux questions 2 à 13 de l'ordre du jour seront prises en compte dans la préparation du budget détaillé du Comité scientifique pour 2006. Ce budget sera fondé sur le coût des projets en cours et celui des nouvelles propositions considérées à la réunion du Comité scientifique. Les prévisions budgétaires pour 2007 seront également examinées.

Examen, lors de la préparation du budget, des besoins émanant de l'invitation des experts, des autres tâches effectuées sous contrat et du financement pluriannuel.

Identification des impératifs relatifs aux experts invités aux réunions des groupes de travail, en ce qui concerne, notamment, leur mandat, les coûts, les résultats attendus et les comptes rendus. De plus, établissement des attributions de la révision proposée du *Manuel de l'observateur scientifique* et des coûts pertinents.

L'année dernière, la Commission a approuvé l'établissement et l'utilisation d'un Fonds spécial pour la science qui devait permettre de reporter à des années ultérieures le financement de tâches spécifiques du Comité scientifique (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.22 et annexe 4, paragraphe 26). La Commission a décidé que les 4 500 AUD portés au budget de 2004 en vue de la révision du modèle de rendement généralisé (GYM), devraient être reportés aux prochaines années par le biais du Fonds

spécial pour la science (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.23). La Commission a par ailleurs noté que la révision proposée du *Manuel de l'observateur scientifique* aurait des répercussions financières qui, dans certains cas, nécessiteraient l'introduction d'un plan pluriannuel (CCAMLR-XXIII, paragraphe 4.6). Examen du financement pluriannuel et avis à la Commission.

11. Avis au SCIC et au SCAF

Le Comité scientifique récapitulera pour la Commission les recommandations qu'il aura formulées à l'intention du SCIC et du SCAF sur des questions pertinentes à leurs travaux. Il présentera des commentaires sur le type de données de contrôle et les méthodes de collecte en usage actuellement dans l'évaluation du respect des mesures de conservation. Une liste des différents types de données et des méthodes de contrôle sera soumise par le secrétariat (CCAMLR-XXIII, paragraphe 6.11; CCAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 3.30).

12. Activités soutenues par le secrétariat

i) Gestion des données

Examen des besoins du secrétariat en matière de gestion des données. Compte rendu du directeur des données sur les mesures prises pour garantir l'intégrité de la banque de données de la CCAMLR (SC-CAMLR-XVI, paragraphe 10.14).

ii) Publications

Le 12^e volume de *CCAMLR Science* sera publié juste avant CCAMLR-XXIV. Le président du comité de rédaction avisera de tout changement qu'il conviendrait d'apporter à la politique de rédaction de *CCAMLR Science*. Le Comité scientifique avisera la Commission des besoins à venir en ce qui concerne les publications de la CCAMLR.

Autres documents importants de la CCAMLR publiés en 2005 :

- *Rapport de la vingt-troisième réunion du Comité scientifique*
- *Résumés scientifiques de la CCAMLR 2004*, Vol. 17 (versions papier et électronique)

- *Bulletin statistique*, Vol. 17 (versions papier et électronique)
- Révision du *Manuel de l'observateur scientifique*.

Avis à la Commission sur les prochaines publications de la CCAMLR qui seront nécessaires.

13. Activités du Comité scientifique

i) Activités de la période d'intersession 2005/06

Examen des activités de la période d'intersession de 2005/06 du Comité scientifique en vue de garantir que les dates et lieux de réunion des groupes de travail sont convenus, que les conditions de présentation des données au secrétariat dans les délais imposés sont bien comprises et que les missions du président, des responsables des groupes de travail, des Membres et du secrétariat et leur délai d'exécution sont clairement définis.

Compte tenu des avis rendus par les responsables des groupes de travail et conformément à l'article 2 de son Règlement intérieur, le Comité scientifique décidera s'il convient d'inviter des scientifiques et autres experts aux réunions d'intersession de ses groupes de travail.

ii) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion

Discussion sur l'invitation des observateurs à la prochaine réunion annuelle du Comité scientifique et aux réunions d'intersession de ses groupes de travail.

iii) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

Examen, s'il y a lieu, des avis du WG-EMM et du WG-FSA sur la participation d'experts invités aux prochaines réunions des groupes de travail.

iv) Prochaine réunion

Les prochaines réunions du Comité scientifique et de la Commission se tiendront à Hobart, du 23 octobre au 3 novembre 2006.

14. Élection du vice-président du Comité scientifique

Élection de l'un des deux vice-présidents du Comité scientifique pour un mandat de deux réunions ordinaires (2006 et 2007) en vertu de la règle 8 du Règlement intérieur de ce Comité.

15. Autres questions

Examen d'autres questions convenues par le Comité scientifique, y compris la demande que lui a adressée la Commission de formuler une proposition sur le contenu des rapports d'activités des Membres et sur les conditions qui régiraient le passage dans le domaine public de certains aspects des rapports (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.8).

16. Adoption du rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité scientifique

Le Comité scientifique adoptera le rapport de la vingt-quatrième réunion.

17. Clôture de la réunion.

PROPOSED SCHEDULE**MEETINGS OF THE COMMISSION AND THE SCIENTIFIC COMMITTEE 24 OCTOBER TO 4 NOVEMBER 2005**

OCTOBER	Agenda no.	SCIENTIFIC COMMITTEE	Agenda no.	COMMISSION	OTHER EVENTS*
Mon 24	9.00-9.30		1	Opening of Meeting, Welcome Address	
	10.00-10.15		2	Organisation of the Meeting**	
	10.15-10.45	1,2 Opening of the Meeting, Observation Scheme		SCIC	Opening of new Headquarters 12.00-14.00
	11.00-12.30	3 Ecosystem Monitoring and Management		SCIC	Commission Chair's Reception 18.00-19.30
	14.00-15.30	5 Incidental Mortality		SCIC	
	15.45-17.30	6 Additional Monitoring and Management Issues		SCIC	
Tue 25	9.00-10.30	4(i) Harvested Species - Krill		SCIC/SCAF	
	10.45-12.30	4(iv),(v) Harvested Species - Crab, Squid		SCIC/SCAF	
	14.00-15.30	4(ii) Harvested Species - Fish		SCIC/SCAF	Australian Antarctic Division Function - evening
	15.45-17.30	4(iii) New and Exploratory Fisheries		SCIC/SCAF	
Wed 26	9.00-10.30	7,11 Management under Uncertainty, Advice to SCIC		SCIC	
	10.45-12.30	9 Cooperation with Other Organisations		SCIC	
	14.00-15.30	8, 12 Scientific Research Exemptions, Secretariat Supported Activities		SCIC (including Scientific Committee advice)	Headquarters Function 18.00-20.00
	15.45-17.30	13(i),10,11 Intersessional Activities 2005/06, Budget, Advice to SCAF		SCIC	
Thu 27	9.00-10.30	13(ii)-(iv) Scientific Committee Activities		SCAF (including Scientific Committee and SCIC advice)	
	10.45-12.30	14, 15 Election of Vice-Chair, Other Business		Report preparation	
	14.00-15.30	Preparation of Report		Report preparation	
	15.45-17.30	Preparation of Report		SCAF Report Adoption	
Fri 28	9.00-10.30	16 Adoption of Report		SCIC	
	10.45-12.30	16 Adoption of Report		SCIC	
	14.00-15.30	16 Adoption of Report		SCIC Report Adoption	
	15.45-17.30	17 Close of Meeting		SCIC Report Adoption	
Sat 29					
Sun 30					
Mon 31	9.00-10.30		14, 15	Coop with ATS, Coop with Int Orgs	
	10.45-12.30		4	Sci Committee Intro, Fishery Status, Dependent Species	
	14.00-15.30		4	Sci Committee - Harvested Species	Reception at Government House 19.00-22.00
	15.45-17.30		4,13	SC-Ecosystem assessment, Data Access and Security	
Tue 1	9.00-10.30		6,7,9	Implementation & Compliance, CDS, Observation Scheme	
	10.45-12.30		8	Illegal, Unregulated & Unreported Fishing	
	14.00-15.30		10,4	New & Exploratory Fisheries	
	15.45-17.30		11,4	Conservation Measures - Fish, Crab & Krill	
Wed 2	9.00-10.30		5,4	Incidental Mortality (incl. Marine Debris)	
	10.45-12.30		12	Management under Uncertainty	
	14.00-15.30		17	Implementation of Objective	
	15.45-17.30		11	Conservation Measures	
Thu 3	9.00-10.30		3	Finance and Administration	
	10.45-12.30		18,19, 20	Elect Vice-Chair, Next Meeting, Other Business	
	14.00-15.30			Preparation of Report	
	15.45-17.30			Preparation of Report	
Fri 4	9.00-10.30		21	Adoption of Report	
	10.45-12.30		21	Adoption of Report	
	14.00-15.30		21	Adoption of Report	
	15.45-16.00		22	Close of Meeting (16.00)	End of meeting function after close of meeting

* Additional details regarding social events will be distributed to Members later in September 2005.

** Includes brief consideration of the CCAMLR Symposium under subitem 2(iii) which will determine when full discussion of the Symposium under Item 16 is to be scheduled.